

LE SAVOIR-ETRE EN TANT QUE COMPETENCE DE L'UTILISATEUR DE LANGUE ETRANGERE

Iatsenko I. M. (Kharkiv)

Parmi les compétences générales de l'utilisateur de langue étrangère, le CECR du Conseil de l'Europe distingue le savoir-être. La formation de cette compétence, autrement qualifiée comme psycho-sociale ou existentielle, mérite un intérêt particulier de la part des enseignants et même un objectif à atteindre.

Le Cadre définit cette compétence comme un ensemble d'attitudes, de motivations, de valeurs, de croyances, de styles cognitifs et de traits de personnalité qui facilitent l'apprentissage des langues et l'activité humaine dans un contexte de communication interculturelle. Il s'agit d'une disposition à découvrir l'autre, d'une ouverture vers l'inconnu. Que ce soit une personne de culture différente, une nouvelle information ou expérience, une autre langue que la sienne.

Cette disposition s'exprime en bonne volonté, attitude conviviale, affabilité souriante, discrétion, patience, gestuelle correspondante, proxémique générale. Le Cadre cite également « une disposition à prendre des initiatives, voire des risques dans la communication en face à face, de manière à se donner des occasions de prise de parole, à provoquer une aide éventuelle de l'interlocuteur, à demander à ce dernier des reformulations facilitantes, etc.; par exemple aussi des qualités d'écoute, d'attention à ce que dit l'autre, de conscience éveillée aux possibilités de malentendu culturel dans la relation avec l'autre.

A notre avis, la meilleure façon de former cette compétence chez les apprenants est de les confronter à des situations de communication réelle avec les natifs en les amenant à participer à un maximum de rencontres, d'échanges, de projets internationaux. L'enseignant a le rôle d'un passeur, d'un intermédiaire culturel à jouer, pour guider et cibler l'attention des apprenants sur le savoir-être dans ce contexte.